



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Campagne de vaccination contre la grippe

Question écrite n° 33835

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la grippe et les vaccins. Depuis le début de la campagne de vaccination, plus de cinq millions de doses ont déjà été écoulées. On ne peut que se réjouir du succès de cette campagne par rapport aux années précédentes, mais également s'interroger sur sa pérennité. En effet, la situation sanitaire liée au coronavirus ne doit pas éclipser celle de la grippe saisonnière, qui a tué près de 15 000 Françaises et Français, lors des trois dernières saisons grippales. Or les ruptures de stock auxquelles font face les pharmacies inquiètent les professionnels de santé. Les personnes vulnérables tout particulièrement - les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes en surpoids ou atteintes de maladies chroniques - toutes ces personnes ne peuvent pas être abandonnées. Le risque de double infection, à la fois par la grippe saisonnière et par le coronavirus, est bien réel. Tous les professionnels de santé réclament sans être entendus plus de moyens. La vaccination a été parfois refusée, faute d'approvisionnement à beaucoup de Français. En 2018, 49 % des personnes de plus de 65 ans n'étaient pas vaccinées contre la grippe saisonnière. En 2019, seulement 27 % des aides-soignants sont vaccinées contre la grippe. Comment leur expliquer aujourd'hui qu'ils devront assumer leur métier tout en risquant de donner la mort ? Et comment leur expliquer qu'après tant d'efforts au cours des derniers mois, on ne les protège pas ? À ce jour, moins d'un quart des soignants seraient vaccinés contre la grippe. Ainsi, elle lui demande comment il compte résoudre les difficultés d'approvisionnement concernant les vaccins et comment il va garantir le droit à la vie de tous les citoyens souhaitant se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Elle lui demande enfin si les vaccins seront en nombre suffisant pour répondre aux attentes de la population.

Texte de la réponse

Le contexte particulier lié à la pandémie de la Covid-19 invite à être particulièrement vigilant sur la vaccination contre la grippe, car elle est un axe majeur de notre stratégie, d'autant plus que les populations à risque de forme sévère sont sensiblement les mêmes pour ces deux affections. La campagne de vaccination contre la grippe a été lancée le 13 octobre 2020, et son démarrage a été beaucoup plus rapide que les années précédentes. Le calendrier de livraison des doses de vaccins précommandés, augmenté de plus de 30% de doses par rapport à l'année précédente, a été resserré, permettant aux officines de ville de bénéficier de la totalité des vaccins commandés. Un suivi territorial des délivrances réalisées par les officines a été mis en place en lien avec l'Ordre national des pharmaciens afin de suivre la situation et améliorer la répartition des livraisons sur le territoire national lorsque cela était nécessaire. Tenant compte de ce contexte exceptionnel, l'Etat s'est doté pour la première fois d'un stock de plus de 2 millions de doses de vaccins antigrippaux. Les premières doses de vaccins disponibles du stock de l'Etat étaient destinées aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne disposant pas de pharmacie à usage intérieur, ayant des besoins complémentaires pour achever la vaccination de leurs résidents, et pour augmenter la couverture vaccinale des professionnels à leur contact. Par la suite, les professionnels des établissements de santé ont été prioritaires. Enfin, les livraisons complémentaires en pharmacie d'officine ont permis de renforcer la couverture vaccinale des personnes cibles. L'adoption de tous les gestes barrières et le respect des recommandations sur le port du

masque pour prévenir la Covid-19 restent de rigueur pour l'ensemble de la population car ils permettent de prévenir également la propagation du virus de la grippe.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33835

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7934

Réponse publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4423